

LES BASES DU CSE

Durée : 2 ou 3 jours

Élu pour la première fois ou de retour après une interruption de mandat, cette formation constitue le socle indispensable pour exercer votre rôle avec confiance et efficacité. Concrète et participative, elle s'appuie sur des mises en situation tirées de la réalité du terrain.

LES MISSIONS DU CSE

- Les quatre grandes missions du CSE : respect du droit du travail, défense de l'emploi, gestion des activités sociales et culturelles, prévention des risques.
- Le périmètre d'intervention du CSE selon l'effectif de l'entreprise (11 à 49 salariés / 50 salariés et plus).
- Les pouvoirs réels du CSE : droit à l'information, droit de consultation, droit d'alerte, droit d'expertise.
- La protection des élus : statut de salarié protégé et liberté d'expression.

ORGANISER SON CSE

- Les acteurs clés : secrétaire, trésorier, médecin du travail, agent de la Carsat, inspection du travail, experts...
- Construire l'agenda annuel : calendrier des réunions ordinaires et extraordinaires, consultations obligatoires, réunions SSCT.
- Rédiger et adopter le règlement intérieur du CSE (travail sur votre propre règlement ou sur le modèle proposé).
- Utiliser les heures de délégation : règles, bons de délégation, report et mutualisation.

FAIRE FONCTIONNER SON CSE AU QUOTIDIEN

- Construire collectivement l'ordre du jour : méthode, délais, co-signature avec l'employeur.
- Conduire une réunion efficacement : prise de parole, vote, rôle du président.
- Rédiger et faire adopter le procès-verbal de réunion.
- Gérer les budgets ASC et de fonctionnement : règles d'affectation, comptabilité, rapport annuel.

PUBLIC VISÉ

- Nouveaux membres du CSE
- Membres de la CSSCT
- Représentants syndicaux

OBJECTIFS

- › Maîtriser les missions et le rôle du CSE
- › Savoir organiser et faire fonctionner son instance
- › Gérer et optimiser les budgets du CSE

TARIFS

En Intra :

2 jours	3 000 € TTC
3 jours	4 250 € TTC